

II

*Le Secrétaire général de l'Organisation de l'Aviation civile internationale  
au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada*

Le 7 avril 1971

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note du 7 avril 1971, qui se lit  
comme suit:

(Voyez le texte de la Note canadienne du 7 avril 1971)

Je confirme par la présente l'accord de l'Organisation de l'Aviation civile  
internationale sur les termes de votre Note. En conséquence, les dispositions  
énoncées dans votre Note entreront en vigueur à la date de la signature du  
contrat de bail entre l'Organisation de l'Aviation civile internationale et  
l'International Aviation Square Incorporated.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma  
très haute considération.

*Secrétaire général*  
ASSAD KOTAITE

L'honorable Mitchell Sharp,  
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,  
Ottawa, Ontario